

<https://enseignants.se-unsa.org/Les-directeurs-et-directrices-d-ecole-n-ont-pas-a-promouvoir-la-propagande>



Les directeurs et directrices d'école n'ont pas à promouvoir la propagande gouvernementale

- Presse - Communiqués de presse -
Date de mise en ligne : lundi 3 juin 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Une nouvelle fois, on somme les directeurs et directrices d'école d'assurer la promotion du Ministère à travers la transmission de documents aux parents d'élèves.

Il s'agit en l'espèce du « service après-vente » des mesures du *Choc des savoirs* au collège, notamment la mise en place des groupes en français et en mathématiques en classes de 6e et 5e.

Les supports de communication réalisés promeuvent des dispositifs dans leur forme purement théorique, pâle copie du contenu des textes règlementaires. Les groupes au collège, une fois mis en place, ne ressembleront quasi-jamais à la présentation idyllique des supports ministériels tant leur mise en œuvre est difficile et insuffisamment financée.

C'est pourquoi le SE-Unsa demande aux directeurs et directrices d'école de ne pas diffuser ces documents de propagande gouvernementale.

Pour le SE-Unsa, le *Choc des savoirs* c'est toujours NON.

Paris, le 3 juin 2024

Élisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale du SE-Unsa

Attachée de presse
Venantia Petillault
06 26 53 17 84